

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSÉMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9429

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : KHNIFI ABDELLAH

Date de naissance : 13/05/1963

Adresse : 57 Rue 7 Lot ILHAM HAY HASSANI
CASA

Tél. : 06.35.53.87.66 Total des frais engagés : 1786,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL KIFANI Ahmed
CARDIOLOGUE
82, Rue Soumaya - Casablanca
Tél. : 05 22 98 72 37
ICP : 001748483000083
INPE : 091056705

Date de consultation : 25/05/2023

Nom et prénom du malade : KHNIFI ABDELLAH Age : 60

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26 Mai 2023

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

M22- 0011989

AG2357

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05/2023	ECG	7	300,00	Dr. EL KIFANI Ahmed CARDIOLOGUE 82 Rue Soumaya - Casablanca Tel.: 05 22 98 72 37 ICE: 001748483000083 INPE: 091056705

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Passeur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HABIB BOUADAD Dr. BOUADAD Al Moustakid 778 F. 1000 Casablanca	25/05/2023	1486,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	
				Montants des Soins
				Date du Devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges

Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE

SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR

ET DES VAISSEAUX



82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen

(Immeuble RENAULT) Casablanca

٠٥٢٢٩٨٧٢٣٧ / ٠٥٢٢٢٥٢٦١٩

Sur Rendez-vous

Casablanca, le 25/05/2023 الدار البيضاء في

بالموعد

82، زنقة سمية - شارع عبد المؤمن

(عقارة رونو) - الدار البيضاء

٠٥٢٢٩٨٧٢٣٧ / ٠٥٢٢٢٥٢٦١٩

PHARMACIE HAY EL KIFANI
Dr. BOUDAD Abdellah
Rue 65 Lot 777 El Wifak Casablanca - Tél: 05 22 90 05

Mr KHNIFI Abdellah

150.00 x 4

VELRAN 300mg

Compte AS

79.90 x 4 6/6

04 mois

- NATRIUM 1575mg Compte AS

04 mois

88.40 x 2 6/6

04 mois

+ Xedilo 25mg AS

04 mois

27.70 x 4

04 mois

- CardoAspirine 100mg AS

04 mois

Dr. Soumaya 110.00 x 2

Dr. EL KIFANI Ahmed
CARDIOLOGUE
B2, Rue Soumaya Casablanca
Tél: 05 22 98 72 37
ICE: 001748483080083
INPE: 091056705

+ Ceder 200mg Compte AS

04 mois

74.86.60

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

LOT: 211318
PER: 04-2024
PPV: 140,00DH

LOT: 211540
PER: 05-2024
PPV: 140,00DH

140,00

140,00

140,00

140,00

14011124

14011124

14011124

14011124

6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH

6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH

6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH

14011124

14011124

14011124

14011124

6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH

6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH

88,10

88,10

Nom: KHNIFI ABDELLAH
Date de naissance: 13/05/1963
Sexe: Masculin
Poids: -
Taille: -

Identifiant: KHNIFI
Médecin: cardio DR ELKIFANI AHMED
Raison sociale:
Téléphone: 0522987237
Temps d'enregistrement: 25/05/2023 15:59:35

1/1

25 mm/s
10 mm/mV

— : Arrêt — : Marche V : Marche

HR: 69 bpm

0 sec. - 8 sec.



By Dr. El Kifani
ECG = Normal

Dr. EL KIFANI Ahmed
CARDIOLOGUE
82, Rue Saumava - Casablanca
Tel.: 05 22 98 72 37
ICE: 001748483000083
INPE: 091056705

TA = 126 mmHg
FB